

F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39

TOMBES: MORTS EN A.F.N.



NOM et PRENOM :
NE(E) LE :
LIEU DE NAISSANCE :
PROFESSION :

FOUGERES Albert
22/03/36
LE DESCHAUX 39120
OUVRIER PEUGEOT



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 CL	35 / RI	PHILIPPEVILLE	01/08/58	Maladie	LE DESCHAUX



LE DESCHAUX. — Les obsèques d'Albert Fougères, tombé en Algérie. — La dépouille mortelle du jeune Fougères Albert, soldat au 35^e R. I., décédé en Algérie, à Philippeville, le 1^{er} août dernier, sera rendue à sa famille, par l'intermédiaire de M. le Maire du Deschaux, le 19 septembre, à 10 h. 15.

Les obsèques de notre jeune compatriote auront lieu le samedi 20 septembre, à 10 heures, le cortège partant du domicile du défunt. Nous invitons toute la population à le suivre.

LE DESCHAUX. — M. et Mme FOUGERES Albert, leur fils Michel, et toute la famille, remercient sincèrement M. le Sous-Préfet de Dole; M. le Maire du Deschaux et la municipalité; la délégation de Dole des Anciens Combattants et celle du Dechaux; M. MAZUE et ses élèves des cours agricoles de Dole-Sud; les conscrits et les anciens de l'A.F. N.; la délégation des C.U.F.; les gendarmes de Dole et de Chaussin; la délégation du 1^{er} R.T.M. de Lons-le-Saunier; toutes les personnes qui ont offert gerbes et fleurs; toutes celles qui ont assisté aux obsèques de leur fils et frère, le soldat

Albert FOUGERES

décédé en Algérie.

Ils prient les personnes qui n'ont pu être touchées par leur faire-part de bien vouloir les excuser.

Obsèques militaires

Hier, en l'église paroissiale Saint-Cœur de Marie, avaient lieu à 9 h., les obsèques du soldat Fougères Albert, décédé des suites de maladie à l'hôpital mixte de Philippeville.

Ce militaire, jeune appelé de la classe 56/1 A, était affecté à la 3^{me} Compagnie du 1/35^{me} Régiment d'infanterie.

Dans la nef avaient pris place le Lieutenant-colonel Le Morillon, représentant le lieutenant-colonel commandant d'armes et le sous-secteur, le chef de bataillon Simonin, commandant provisoirement le 1/35^{me} Régiment d'infanterie, le lieutenant Nisseron, commandant la 3^{me} Compagnie du 1/35^{me} R.I., les autorités civiles, les Associations patriotiques, Mlles Benedetti et Rossi, présidente et vice-présidente de la Croix Rouge, ainsi que de nombreuses délégations de tous les Corps et Services de la garnison.

Au cimetière, le lieutenant Nisseron prononçait l'éloge funèbre du disparu.

« Mon cher Fougères,

« Un destin implacable et imprévisible a voulu qu'aujourd'hui nous venions t'adresser un dernier adieu, alors qu'hier encore tu étais parmi nous. La soudaineté de ta mort, comme celle de tous ceux qui disparaissent si jeunes ajoute à notre immense douleur, un profond désarroi. Nous ne pouvons croire à l'adieu définitif, et pourtant nous sommes là pour te rendre un dernier hommage.

« Frappé en pleine jeunesse par un mal foudroyant, tu rencontres la mort à l'âge où justement tu devrais découvrir la vie. Ta disparition en plus du grand vide qu'elle crée parmi ceux qui t'ont connu, apprécié et aimé, nous laisse au cœur cette grande tristesse et cette profonde affliction qui succèdent toujours à de telles disparitions.

« C'est avec fierté que nous t'avons eu parmi nous, c'est avec joie que nous t'avons suivi dans ta vie quotidienne, c'est avec douleur que nous nous inclinons sur ta tombe aujourd'hui. Tu laisseras parmi tes camarades le souvenir d'un ami sincère, attentionné et franc, d'humeur toujours égale et toujours prêt à donner plutôt qu'à recevoir. A tes chefs tu laisseras le souvenir d'un soldat discipliné possédant la foi et le dynamisme, qualités premières de ceux qui savent servir leur Patrie.

« Ton départ, mon cher Fougères, s'il bouleverse et accable notre grande famille militaire, ne saurait nous faire oublier qu'il apporte le deuil imprévu, la peine immense et la douleur sans limite parmi ceux qui, à l'heure présente, prient en France pour le repos de l'âme de l'enfant qu'ils ne reverront plus. C'est en pensant à ta mère, à ton père, à ta famille, que nous sommes venus accablés, te conduire à ta dernière demeure.

« Représentant ceux qui t'ont chéri, élevé et donné à la France, nous te disons une dernière fois : Adieu, en souhaitant du plus profond de notre être que le partage de notre douleur commune permette aux êtres, qui t'étaient si chers, de mieux supporter l'immense sacrifice que ta fin prématurée leur impose ».

Nous présentons à la famille de ce jeune militaire nos plus sincères condoléances.

AU DESCHAUX UN MILLIER DE PERSONNES AUX EMOUVANTES OBSEQUES D'ALBERT FOUGERES TOMBÉ EN ALGERIE

Le Deschaux (C.P.). — Aux obsèques d'Albert Fougères, toute la population du Deschaux et au moins le double d'étrangers au pays, amis ou connaissances, formaient le gros du cortège qui entourait le cercueil. Les enfants des écoles, conduits par leur maître, M. Embareck, tous por-

teurs d'une gerbe, ouvraient le cortège. Cours agricoles de Dole-Sud, conduite par leur directeur, M. Mazué. Puis tête, suivis d'une délégation des venaient d'autres délégations qui suivaient le corbillard dont les coins du drap étaient tenus par des soldats du 1^{er} R.T.M. de Lons ; la gendarmerie de Dole, celle de Chaussin, les anciens combattants du Deschaux et enfin deux délégations des anciens de C.U.F. (combattants de l'Union Française), l'une conduite par son président M. Ferrat, celle de Chaussin ; et l'autre de Dole, conduite par M. Jacquinot. Ajoutez à cet ensemble une foule évaluée à mille personnes, stoïque sous une pluie battante, émue et respectueuse à la fois.

Au moment du suprême adieu, au cimetière, deux discours furent prononcés : l'un par notre maire, M. Prost-Magnin ; le second par M. Mazué. Tous deux retracèrent les activités du défunt et rappelèrent la sympathie qui entourait partout notre jeune compatriote. Ils furent écoutés dans un recueillement absolu par une foule dont on devinait la peine, et pour certains la crainte. Car d'autres de nos jeunes sont en Algérie, et c'est le deuxième qui repose dans notre noble cimetière.

MAIRIE DU DESCHAUX (Jura)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE D'IDENTITÉ No 070

Nom *Fougères*

Prénoms *Albert*

Domicile *Le Deschaux*

Profession *cultivateur*

Né le *22 mars 1936*

à *Le Deschaux* Dpt *Jura*

fils de *Albert*

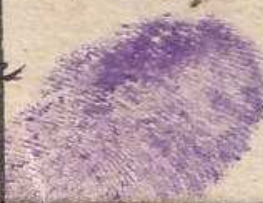
et de *Marie Laout*

Nationalité *Française*

Signature du titulaire

Fougères

Empreinte digitale



SIGNALEMENT

Taille *1.65*

Visage *ovale*

Teint *coloré*

Cheveux *châtains*

Moustaches

Front *droit*

Yeux *noir*

Nez *rectiligne*

Bouche *noire*

Menton *ronde*

Signes particuliers *scarif*

Changements de domicile

.....
.....
.....

Timbre humide

.....
.....
.....

Timbre humide

Le Deschaux le *26-5-1936*

Visa de l'autorité ayant établi la carte



Le Deschaux

N° 5 Le vingt-deux mars mil neuf cent trente-six, à
naissance neuf heures, est né Albert du sexe masculin,
de Fougères de Édouard et Albert Faustin Fougères
Albert. né au Deschaux le dix-sept mars mil neuf cent-

—
Décédé à Philipoville
(Algérie) le premier août
mil neuf cent cinquante huit
dont mention le douze août
mil neuf cent cinquante huit
Le Dr Carie
E. Magnin

dix, et de Marguerite etoline Legut, son
épouse, née à Tâhon (Jura) le trois décembre
mil neuf cent quinze, cultivateurs, domiciliés
au Deschaux.

—
Le vingt-trois mars mil neuf cent trente-six,
dix-sept heures, sur la déclaration du père
qui, lecture faite, a signé avec nous, Charles
Laurent, Maire du Deschaux,
le déclarant,
Fougères

Le Maire
Laurent



Besançon, le

5 AOU 1958

7° REGION MILITAIRE

15° D.I. et G.S. de
BESANCON

Etat-Major

Tél: 58-31 à 58-34

Poste: 323

n° 2829/3

Clt: D.O.7.

Le Colonel REYNIERS
Commandant Prvt la 15° D.I. et le G.S.
de BESANCON.

à

Monsieur FOUGERE Albert

LE DESCHAUX

par Chaussin (Jura)

Monsieur,

Le Général Commandant la 7ème Région Militaire vient de porter à ma connaissance le décès de votre fils, le Soldat FOUGERE Albert, survenu à la suite de maladie.

En cette douloureuse circonstance je vous prie de bien vouloir accepter les condoléances de l'Autorité militaire auxquelles je joins l'expression de ma profonde sympathie.

Je voudrais cependant espérer que la certitude des loyaux services que ce vaillant Soldat a rendus au Pays pourra être de quelque atténuation à votre peine.

En vous renouvelant mes condoléances que je vous demande de partager avec tous les membres de votre famille, je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Flue

SP 86.280. 12 Aout 1958.

Le Médecin Capitaine MARANDET.
Médecin chef P. i. de salle militaires de
l'Hôpital Militaire de Philippeville

Monsieur FOUGÈRES. Albert.
Le Deschaux. (Jura.)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 4 Aout 1958
j'ai l'honneur de vous faire connaître que
votre fils Fougères Albert est décédé le 1 Aout
1958 à 6h du matin à l'hôpital de Philippeville
après un séjour très court à l'hôpital.
Votre fils est décédé d'une méningo-encéphalite
aiguë, et je peux vous assurer qu'il n'a
pas souffert, et n'a pas eu conscience de
ses derniers moments.

Je vous prie de croire, Monsieur, à
l'expression de mes sincères condoléances.



MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

X.99

PARIS, le - 1 SEPT 1958

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MEDICAUX

Sous-Direction des Statuts
de Combattants
et de Victimes de Guerre

4ème BUREAU
RESTITUTION DES CORPS

139, rue de Bercy,
PARIS (XI^e)

YD/MC° 9 0 3 1 6 R.2

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la demande établie en vue d'obtenir la restitution, aux frais de l'Etat, du corps de votre fils, le militaire, FOUGERES Albert, reposant au dépôt de PHILIPPEVILLE (Constantine)

a reçu le N° 7.463 A.

Elle a été transmise, pour suite à donner, à Monsieur le Directeur Régional des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à ALGER, chargé d'effectuer les opérations de transfert.

Vous serez avisé, en temps utile, ainsi que le Maire de la commune de réinhumation, de la date à laquelle aura lieu la remise du corps.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Monsieur FOUGERES Edouard
LE DESCHAUX
(Jura.)

LE CHEF DU 4^{ème} BUREAU
- RESTITUTION DES COMBATTANTS



MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction interdépartementale
de DIJON

DIJON, le 11 Septembre 1958

~~37 43 38 41 42~~

SECTEUR D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE

53, Rue Sambin
Tél. 32.73.36

RECOMMANDE

Centre de Dispersion

N° 2.147 - P.J/H.L

à rappeler

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,

à Monsieur FOUGERES Edouard, Albert

LE DESCHAUX

(Jura)

Monsieur,

J'ai le pénible devoir de vous informer que la dépouille mortelle de votre fils Albert, Soldat au 35ème R.I., decede en Algérie le 1er Août, sera remise à M. le Maire de LE DESCHAUX le 19 Septembre à 10h.15.

Vous voudrez bien prendre contact avec M. le Maire pour l'organisation des obsèques.

En vous adressant mes condoléances émues, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,
le Chef de Secteur,



CENTRE HOSPITALIER
de PHILIPPEVILLE.

Application de la Circulaire n° 3035/I5/INT du 22 Novembre 1957 - ETAT MODELE 2 -

RENSEIGNEMENTS DIVERS & DIETAT CIVIL

REGION : 10 Région Militaire.

PLACE : de S.P. 86.65I- AFN -

CORPS : 1er Bataillon du 35ème Régiment d'Infanterie

ADRESSE POSTALE : 86.65I - A.F.N. -

I N V E N T A I R E

des papiers personnels, et officiels, effets et objets personnels composant la succession
de :

GRADE : 2ème classe

NOM : F O U G E R E S

PRENOMS : Albert

Né le : 22 Mars 1936

à : Le Deschaux - Canton de Chaussin (Jura)

DECEDE le: 1er Août 1958 au Centre Hospitalier de PHILIPPEVILLE(Dpt.Constantine) -ALGERIE -
à WWWWWW

Domicile de la personne à prévenir en cas de décès : Monsieur FOUGERES Albert(Le Père)
LE DESCHAUX -(Jura) -

PHILIPPEVILLE, le 25 Septembre 1958.

L'Econome,



CENTRE HOSPITALIER
de PHILIPPEVILLE

2ème Classe F O U G E R E S Albert Mle 2367 -
1er Bataillon du 35ème Régiment d'Infanterie -
Décédé le 1er Août 1958 au Centre Hospitalier de
PHILIPPEVILLE.

ETAT MODELE - 2 -

Cadre 4

<u>Désignation des Objets</u>	<u>Quantités</u>	<u>Observations</u>
I P. Lunettes de soleil	UNE	
I Montre bracelet "BERAN" avec bracelet cuir	UNE	
I Médaille commémorative A.F.N.	UNE	
I Insigne A.F.N.	UN	
I Ceinture cuir	UNE	
I Portefeuille	UN	
I Rasoir électrique avec étui	UN	
I Boîte fer blanc nécessaire à barbe	UNE	
4 Mouchoirs	QUATRE	
3 Slips	TROIS	
2 Serviettes	DEUX	
I Couteau	UN	
I Appareil photographique neuf "Sem" avec étui cuir	UN	
I Etui en cuir pour couteau	UN	
I Peigne dans son étui	UN	
I P. Bas laine	UNE	
I Brosse habit	UNE	
I Stylo encre	UN	
I Trousse toilette avec nécessaire	UNE	
I Briquet métal	UN	
3 Tricots	TROIS	
I Boîte carton correspondance	UNE	
I Trousseau clés	UN	
I Porte documents	UN	
I Portefeuilles	UN	
8 Paquets de cigarettes	HUIT	
I Ceinture cuir	UNE	
I Couteau cran d'arrêt	UN	
II P. Lunettes soleil	UNE	
I Briquet à essence	UN	
I Lampe torche	UNE	

I Porte monnaie	UN
I Chevalière	UNE
I Insigne 35ème R.I.	UN
I Fourragère	UNE
I P. Ciseaux	UNE
I Coupe Ongles	UN
I Fume cigarettes	UN
4 Stylos à bille	QUATRE
2 Crayons de cahier	DEUX
I Porte-mines	UN

Objets expédiés le :

Certifié exact,

PHILIPPEVILLE, le 25 Septembre 1958.

L'Econome,



ALGÉRIE

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

**CENTRE HOSPITALIER
DE
PHILIPPEVILLE**

ÉCONOMAT

N° 2694 / Ec.

Objet : Successions Militaires.

Réf. :

P. J. :

Philippeville, le 4 octobre ~~30 Septembre~~ 1958.

L'Econome du Centre Hospitalier de de Philippeville
à Monsieur Faugères Albert (Père)
Le Deschamps (Gura)

M. ouneur.....;

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à la réglementation en vigueur, j'ai adressé au Service des Successions Militaires, la totalité des papiers, objets et effets personnels ayant appartenu à :

Grade : 2^e classe

Décédé le : 1^{er} août 1958

NOM : Faugères

Prénoms : Albert

Le dernier envoi a été effectué par mes soins le : 2. Octobre 1958

Je précise qu'il appartient désormais aux héritiers pour éviter dans leur intérêt des délais supplémentaires, d'adresser au Service des Successions Militaires - 139 Rue de Bercy - P A R I S (XII^e), toute demande ultérieure relative à la remise de ces papiers, objet et effets.

Veuillez agréer, M. ouneur....., mes salutations distinguées.

L'Econome,



SR/

N° 6

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET

VICTIMES DE GUERRE
DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MÉDICAUX

Sous-Direction des Statuts
de Combattants et de Victimes
de Guerre

5^e BUREAU
Successions
139, Rue de Bercy
PARIS XII^e

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le

31 OCT. 1958

NOTA. — Les réponses doivent, outre le
numéro d'ordre, rappeler les indications du
timbre ci-dessus.

Référence à rappeler :

Monsieur,

N° **66676**
N° Bureau - Statuts
Dr. 606.496 S/Sc

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que je vous adresserai pro-
chainement, par l'intermédiaire de la Mairie de
LE DESCHAUX, une valise contenant les affaires per-
sonnelles de votre fils.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes
sentiments distingués.

Monsieur FUGERES Albert
LE DESCHAUX (Jura)



A S.P.86.651/AFN, le 1er Novembre 1958

10° REGION MILITAIRE
CORPS D'ARMEE DE CONSTANTINE
14° DIVISION D'INFANTERIE
1/35° REGIMENT D'INFANTERIE

N° I.689/TRES.

Le Chef de Bataillon Q U I N E T,
Commandant le 1/35° Régiment d'Infanterie

à

Monsieur FOUGERES Albert, demeurant à
Le Deschaux . (JURA)

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 13 Octobre 1958, j'ai l'honneur de vous informer que, selon les assertions de deux témoins encore présents au Bataillon, les objets dont il est question dans votre correspondance, se trouvaient dans la valise de votre fils lors de son admission à l'Hopital Militaire de Philippeville.

Le Gestionnaire de cette formation hospitalière étant chargé des droits de la succession, je lui transmets donc votre lettre afin qu'il vous indique la destination donnée à la valise et à son contenu.

Espérant que vous entrerez rapidement en possession des objets ayant appartenu à votre fils, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie à :

Mr le Gestionnaire de
l'Hopital Militaire de
Philippeville.



M. GIR/YR

N° 6

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE
DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MÉDICAUX
Sous-Direction des Statuts
de Combattants et de Victimes
de Guerre
5° BUREAU
Successions
139, Rue de Bercy
PARIS XII^e

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le

13 JAN. 1959

NOTA. — Les réponses doivent, outre le
numéro d'ordre, rappeler les indications du
timbre ci-dessus.

N° 2399
5° BUREAU-STATUTS
Dr. 606.496 - S/SC

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 19 Novembre,
j'ai l'honneur de vous informer que la somme de 8.377
Francs, revenant à la succession de votre fils, n'étant
toujours pas centralisée à la Caisse des Dépôts et Consi-
gnations, à PARIS, le Receveur des contributions diverses
de PHILIPPEVILLE, ayant pris ces fonds en charge, a été
invité à en faire hâter le versement à l'Administration
précitée.

Dès que cette opération aura été effectuée,
une formule vous permettant d'en recevoir le montant vous
sera adressée par mes soins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes
sentiments distingués.

Monsieur FOUGERES Albert
LE DESCHAUX
(Jura)



CF

MINISTERE DES ARMEES (TERRE)
DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS

Bureau de l'Etat Civil
et des Archives Administratives

PARIS, le 11 MAI 1959

LE MINISTRE DES ARMEES (TERRE)

N° 440 PC-7/EC

VU l'Ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution
de la mention " MORT POUR LA FRANCE ",

VU l'article L-488 du Code des Pensions Militaires d'invalidité,
complété par l'article 21 de la Loi du 3 avril 1955,

VU la Loi n° 55-1074 du 6 août 1955,

VU l'avis émis par la Commission Consultative Médicale
le 31 mars 1959

DECIDE

que le Soldat FOUGERES Albert, du 35ème Régiment d'Infanterie,
né le 22 mars 1936 au Deschaux -Jura-, décédé le 1er août 1958
des suites d'une maladie contractée au cours des opérations de
maintien de l'ordre en Algérie.

est " MORT POUR LA FRANCE "

Destinataire :

Monsieur FOUGERES Albert

Le DESCHAUX (Jura)



Pour le Ministre et par délégation
F. le Directeur des Personnels Civils
Le Sous-Directeur,

Signé : TREILLET
Copie conforme à l'original

Le Chef du Bureau :

Treillet

Mon/

MINISTÈRE DES ARMÉES
(TERRE)

Direction des Personnels Civils
Bureau de l'État-Civil
et des Archives Administratives

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le 8 JUIN 1959

34292

N° _____ PC-7/EC

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie de la décision attribuant la mention "MORT POUR LA FRANCE" au soldat FOUGERES Albert, du 35ème Régiment d'Infanterie décédé le 1er Août 1958 en Algérie.

Des instructions sont données à M. le Maire du DESCHAUX (Jura) en vue de l'inscription de cette mention en marge de l'acte de décès.


Veillez agréer, Monsieur, avec l'expression renouvelée de mes condoléances, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur FOUGERES Albert

LE DESCHAUX
-:-:-:-:-

(Jura)

P. LE MINISTRE ET P.D. DÉLÉGATION
P. LE DIRECTEUR DES PERSONNELS CIVILS
Le Sous-Directeur,
Le Chef du Bureau de l'État-Civil
et des Archives Administratives,

F. 10.


ASSOCIATION NATIONALE
LES PARENTS DES TUÉS
LES PÈRES ET MÈRES DES DISPARUS ET DES MORTS POUR LA FRANCE

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

Madame la Maréchale de LATTRE - Madame la Maréchale LECLERC de HAUTECLOCQUE

68, CHAUSSÉE-D'ANTIN
PARIS (9^e)



Téléphone : FIG. 38-08

C. C. P. : PARIS 12538-03

Paris (IX^e), le 18-7-1951

Monsieur, Madame,

Nous avons appris récemment que vous aviez eu le grand malheur de perdre votre fils en Afrique du Nord.

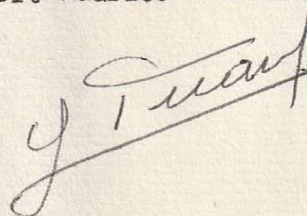
Très fraternellement, nous tenons à vous exprimer ainsi qu'à votre famille notre chaleureuse sympathie. Chacun des Membres de notre Association, chacun de ses responsables a subi, en effet, ce coup si douloureux. Seuls des pères et des mères pareillement éprouvés peuvent mesurer la profondeur de votre peine.

Si des renseignements ou des démarches quelconques vous étaient utiles, voulez-vous vous souvenir que nous sommes à votre entière disposition pour vous guider, vous comprendre et vous aider - cela dans toute la mesure de nos moyens.

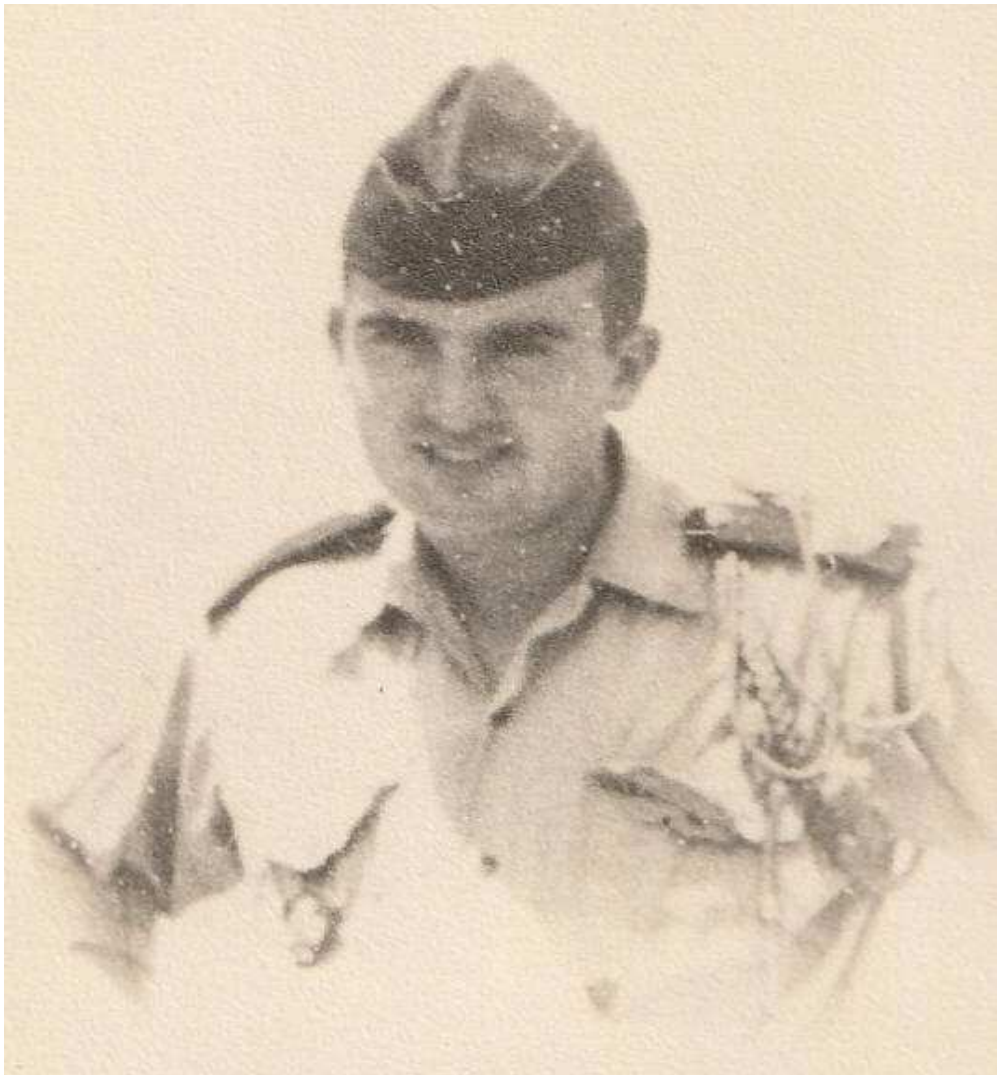
Nous vous prions de vouloir bien recevoir l'assurance de nos sentiments de respectueux et très fraternel dévouement.

Le 1er Vice-Président
chargé de la Présidence par interim

J. Dr. Maurice MONSAINGEON









CONSEIL GENERAL

Le Président

Sénateur

REF. CAB D020058.MD/VM

Lons-le-Saunier, le 14 janvier 2002

Monsieur le Maire,

Le vendredi 8 février prochain à 11 h 00 aura lieu, à proximité du Monument aux Morts de Lons-le-Saunier, l'inauguration d'une stèle destinée à rendre hommage aux Jurassiens morts en Afrique du Nord.

M. André Foissotte et M. Albert Fougères qui étaient domiciliés dans votre commune, ont disparu lors de ces combats. Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre le carton d'invitation ci-joint à la famille, un exemplaire de ce carton vous est également destiné.

Il me serait très agréable que vous puissiez participer à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur servi au Conseil Général.

De plus amples renseignements peuvent vous être transmis par mon collaborateur Thomas Kupisz (03 84 87 33 08).

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués. *Gérard Bailly*

~~Gérard BAILLY~~

Monsieur Patrick JACQUOT
Maire

39120 LE DESCHAUX

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à "M. le Président du Conseil Général"
17, rue Rouget de Lisle - 39039 - LONS LE SAUNIER Cédex - Tél .03.84.87.33.00 - Fax 03.84.24.68.65

Gérard BAILLY
Président du Conseil Général
Sénateur du Jura

Jacques PELISSARD
Maire de Lons-le-Saunier
Député du Jura

Georges DECHARRIERE
Président de l'UDAC

**vous invitent à l'inauguration de la stèle
en hommage aux Jurassiens morts en Afrique du Nord**

le vendredi 8 février 2002 à 11 h 00
à Lons-le-Saunier (à proximité du Monument aux Morts)

A l'issue de cette manifestation, un vin d'honneur sera servi au Conseil Général

Basilique

N. D. de la Garde

Souvenir de



Le Château d'If



Un coin de Corniche



La Canebière



MARSEILLE

Stèle Bessière le 11.9.57

Le Carrefour du Monde
1070 MARSEILLE - SOUVENIR

Comme vous le voyez rien de
changé, je ne suis toujours
pas à Cam Camb. Mais j'espère
bien que demain soir je serai
à ma section, car demain
matin Cam Camb. vient au
ravitaillement ici. J'ai trouvé
un lit dans une section
où j'ai des camarades

Société Éditions de France - Reproduction interdite
2, rue Clapier, MARSEILLE - Tél. : National 75.11

RYNER

Chers Parents,



qui étaient avec moi
à Belfort.

Dans le cours des 8 tués
pendant que j'étais en
permission j'ai 2 copains
qui ont été tués.

Portier et Bécoubert.
ils étaient eux aussi dans
ma section de Belfort.

Je vous quitte en vous embrassant
avec un fort Bessière



PHILIPPEVILLE (Constantine)
10 - Vue sur la Gare

Chers Parents,

aujourd'hui j'ai
eu des photos aussi
j'en profite pour
vous en envoyer une.
je pense qu'elle vous
trouvera en bonne santé.

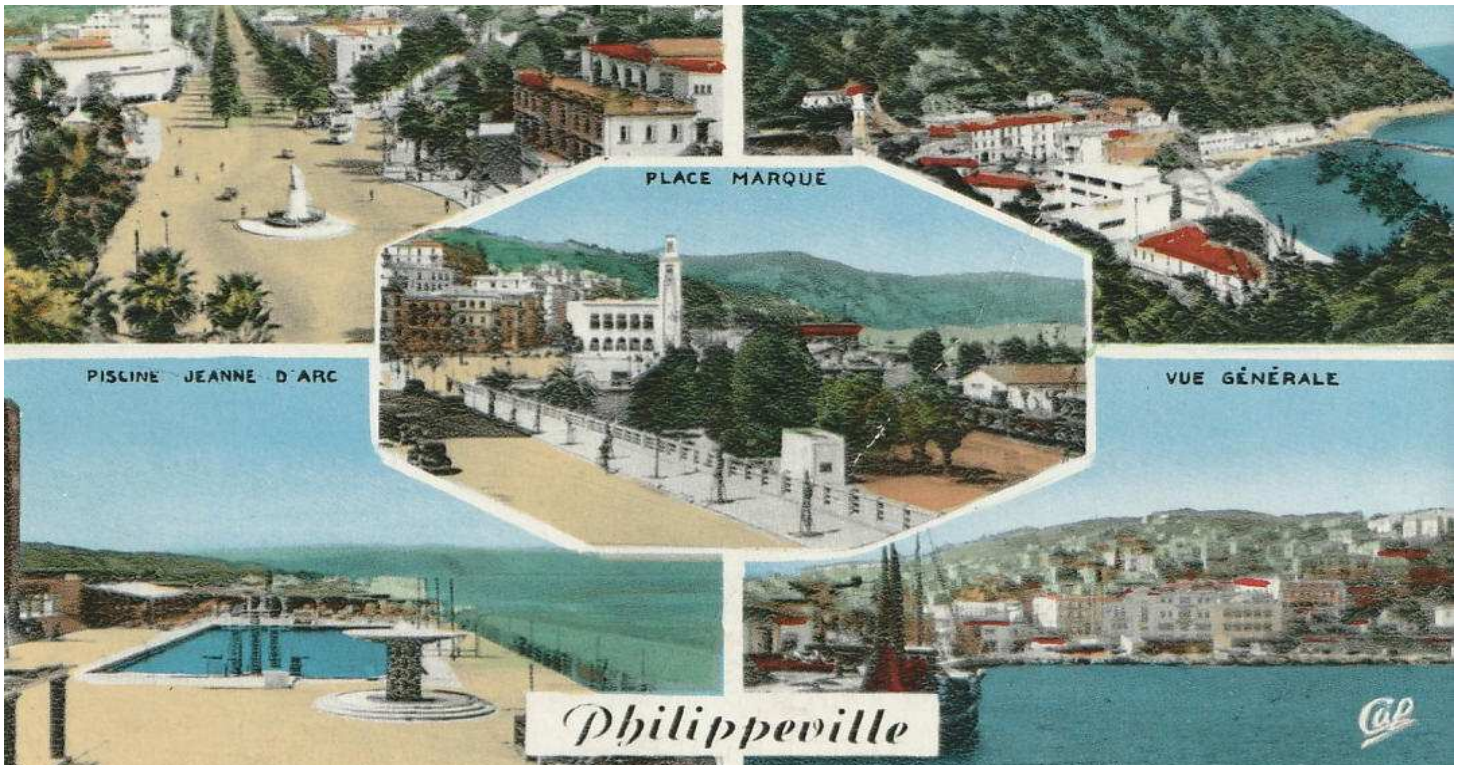
ooo

COMBIER IMP. MACON (S.-et-L.) "CIM"

PHOTOGRAPHIE VÉRITABLE
Reproduction Interdite

moi ici ça va
toujours. Le matin
nous sommes allés en
opération. J'ai mal
aux pieds mais c'est
rien, le long du chemin
il n'y a pas de tracas
on sait ce que et nous
prend au nez.

Revenez de notre fils.
de gros baisers Bébé



⊙ Chers Parents.
Messeiche le 23.

Nous voici déjà dans
notre domaine — nous
sommes partis de Belfort
dimanche à midi, nous
avons pris le bateau. Lundi.
vers les 16 heures. (je n'ai
pas été malade) nous avons
débarqués vers les 14 heures de
l'après midi hier. La région
est infestée de fellaghas.

PHILIPPEVILLE
Je vous écrirai quand je
serai dans mon camp.

C10 DES ARTS PHOTOMÉCANIQUES, 44, RUE LÉVELLER, PARIS-15^e

hier les soldats où je suis
ont faits 3 prisonniers, et 2 tués.
Nous allons être bientôt
dirigés sur les différents
camps des alentours. Pour
le moment j'ai un bon
moral.

Les montagnes des alentours
sont couvertes de neige.
ici, il pleut, c'est un peu
le temps du jour.
La différence de température
entre la nuit et la journée
n'est pas grande. Je vous quitte
pour aujourd'hui, on se revoit
Belfort.